



Fiche de données de sécurité

Droits d'auteur, 2020, 3M Canada Company. Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces renseignements afin d'utiliser adéquatement les produits 3M sont permis, à condition que : (1) les renseignements soient reproduits intégralement, sans modification, sauf entente écrite préalable de 3M; et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ni autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 26-6011-6
Date d'émission : 2020/10/21

Numéro de version : 17.01
Remplace la date : 2019/03/22

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada.

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

SoluPrep (0,5 % à 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)

Numéros d'identification du produit

70-2007-8764-9	70-2007-8809-2	70-2007-8810-0	70-2007-8811-8	70-2007-8813-4
70-2007-8814-2	70-2007-8815-9	70-2007-8997-5	70-2007-8999-1	70-2007-9000-7
70-2007-9001-5	70-2007-9020-5	70-2007-9022-1	70-2007-9023-9	70-2007-9025-4
70-2007-9026-2	CH-0000-1559-4	CH-0000-1560-2	CH-0000-1562-8	CH-0000-1563-6
CH-0000-1565-1	CH-0000-1568-5	CH-0000-1585-9	CH-0000-1586-7	CH-0000-1588-3
CH-0000-1589-1	CH-0000-1590-9	CH-0000-1610-5	CH-0000-1611-3	CH-0000-1612-1
CH-0000-1647-7	CH-0000-1650-1	CH-0000-1652-7	CH-0000-1653-5	CH-0000-1699-8
CH-0000-1964-6	CH-0000-2138-6	UU-0015-7055-3	UU-0016-0094-7	UU-0016-3535-6
XH-0000-1946-9	XH-0000-1963-4			

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Désinfectant

Restrictions d'utilisation

Sans objet

1.3. Renseignements sur le fournisseur

Entreprise : Compagnie 3M Canada
Division : Division de la prévention des infections
Adresse : 1840, rue Oxford Est, case postale 5757, London (Ontario) N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence médicale : 1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence en transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : Identification des dangers

SoluPrep (0,5 % - 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)

Ce produit est exempté de la classification des dangers conformément au Règlement sur les produits dangereux (Canada) pour la ou les raisons suivantes :

Cosmétique, instrument, drogue ou aliment, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues;

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : catégorie 2.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : catégorie 2A.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Danger

Symboles

Flamme | Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mises en garde

Liquide et vapeurs très inflammables.

Cause une irritation grave des yeux. Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.

Conseils de prudence

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer. Mettre le contenant à la terre et relier le contenant à l'équipement de réception. Utiliser des outils antidéflagrants. Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques. Garder le contenant bien fermé. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et une protection des yeux/du visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Intervention :

EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la garder dans une position confortable pour respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la personne en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides inflammables, comme une poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone, pour éteindre.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clé.

Élimination :

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux applicables.

2.3. Autres dangers

Une exposition répétée peut assécher la peau ou causer des gerçures.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

Ce produit est un mélange.

SoluPrep (0,5 % - 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)

Ingrédient	No CAS	% en poids	Nom usuel
Alcool isopropylique	67-63-0	40 - 70	2-propanol
Eau	7732-18-5	30 - 60	Eau
Digluconate de chlorhexidine	18472-51-0	0,5 - 1,5	Acide D-gluconique, composé avec N,N'-bis (4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécane diimidamide (2:1)

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

Inhalation :

Amener la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela se fait facilement. Continuer le rinçage. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Voir la section 11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de toute prise en charge médicale immédiate et de tout traitement particulier requis

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

En cas d'incendie : utiliser un agent extincteur adapté aux liquides inflammables, comme une poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone, pour éteindre.

5.2. Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

Les contenants fermés exposés à la chaleur d'un incendie peuvent accumuler de la pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Conditions

Pendant la combustion

Pendant la combustion

5.3. Mesures de protection particulières pour les pompiers

L'eau peut ne pas éteindre efficacement l'incendie; toutefois, elle doit servir à garder au frais les contenants et les surfaces exposés au feu et à prévenir une rupture explosive.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Utiliser uniquement des outils antidéflagrants. Ventiler la zone avec de l'air frais. En cas de déversement important, ou de déversement dans un espace clos, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Avertissement! Un moteur pourrait être une source d'allumage et

pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion de gaz ou de vapeurs inflammables dans la zone du déversement. Consultez les autres sections de la présente FDS pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter tout rejet dans l'environnement. En cas de déversement important, couvrir les drains et ériger des digues afin d'empêcher l'entrée dans les réseaux d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir la zone avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. En partant du pourtour vers le centre, recouvrir avec de la bentonite, de la vermiculite ou un absorbant inorganique commercial. Incorporer une quantité suffisante d'absorbant jusqu'à ce que le tout semble sec. Rappel : l'ajout d'un absorbant n'élimine pas les dangers physiques, pour la santé ou pour l'environnement. Récupérer autant de produit déversé que possible à l'aide d'outils antidéflagrants (ne produisant pas d'étincelles). Placer dans un contenant métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus à l'eau. Sceller le contenant. Éliminer le produit récupéré dès que possible conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux applicables.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Réservé à un usage industriel ou professionnel. Non destiné à la vente ni à l'utilisation par les consommateurs. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Interdiction de fumer. Utiliser uniquement des outils antidéflagrants (ne produisant pas d'étincelles). Prendre des mesures de prévention contre les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation de ce produit. Éviter tout rejet dans l'environnement. Éviter le contact avec des agents oxydants (p. ex. chlore, acide chromique, etc.). Éviter tout contact avec les yeux. Porter des chaussures à faible charge statique ou adéquatement mises à la terre. Pour réduire le risque d'inflammation, déterminer les classifications électriques applicables au procédé utilisant ce produit et choisir une ventilation par aspiration locale adaptée afin d'éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la terre/relier le contenant et l'équipement de réception s'il existe un risque d'accumulation d'électricité statique lors du transfert.

7.2. Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur. Entreposer à l'écart des acides. Entreposer à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est indiqué à la section 3, mais qu'il ne figure pas dans le tableau ci-dessous, aucune limite d'exposition en milieu de travail n'est disponible pour ce composant.

Ingrédient	No CAS	Organisme	Type de limite	Commentaires supplémentaires
Alcool isopropylique	67-63-0	ACGIH	MPT : 200 ppm; LECT : 400 ppm	

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

AIHA : Association américaine d'hygiène industrielle

CMRG : Lignes directrices recommandées par le fabricant de produits chimiques

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

PLAFOND : Valeur plafond

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant. Utiliser une ventilation générale par dilution et/ou une ventilation locale par aspiration pour maintenir les expositions dans l'air sous les limites d'exposition pertinentes et/ou maîtriser les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Si la ventilation est insuffisante, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Protection des yeux/du visage

Choisir et porter une protection des yeux/du visage afin d'éviter tout contact, selon les résultats de l'évaluation de l'exposition. Protection recommandée : lunettes étanches à ventilation indirecte

Protection de la peau/des mains

Choisir et utiliser des gants et/ou des vêtements de protection conformes aux normes locales applicables afin d'éviter le contact avec la peau, selon les résultats de l'évaluation de l'exposition. Le choix devrait tenir compte de facteurs d'utilisation tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée, les contraintes physiques (p. ex., températures extrêmes) ainsi que les autres conditions d'utilisation. Consulter le fabricant de vos gants et/ou de vos vêtements de protection pour choisir des gants/vêtements de protection compatibles et appropriés.

Gants recommandés faits des matériaux suivants : caoutchouc butyle

Fluoroélastomère

Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour déterminer si un appareil de protection respiratoire est requis. Si un respirateur est nécessaire, l'utiliser dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire. Selon les résultats de l'évaluation de l'exposition, choisir parmi les types de respirateurs suivants afin de réduire l'exposition par inhalation :

Respirateur à cartouche purificateur d'air, demi-masque ou masque complet, adapté aux vapeurs organiques

Pour toute question sur la convenance à une application précise, consulter le fabricant de votre respirateur.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Forme physique précise :	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	5 - 8 Unités non disponibles ou non applicables [Détails :à 25C]
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	80 °C - 100 °C
Point d'éclair	22 °C [Méthode d'essai :Vase clos]
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites d'inflammabilité (LIE)	2 % (volume)
Limites d'inflammabilité (LSE)	12 % (volume)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Viscosité/viscosité cinématique Viscosité/viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Densité	0,872 g/ml - 0,887 g/ml
Densité relative	0,872 S/O - 0,887 S/O [Norme de réf. :EAU=1]
Solubilité dans l'eau	100 %
Solubilité – autre que l'eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité/viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Composés organiques volatils	Aucune donnée disponible

SoluPrep (0,5 % - 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)

Pourcentage de matières volatiles	<i>Aucune donnée disponible</i>
COV sans H2O et solvants exemptés	<i>Aucune donnée disponible</i>

Nanoparticules

Ce produit ne contient pas de nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit peut réagir avec certains agents dans certaines conditions — voir les autres rubriques de la présente section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

Lumière

Étincelles et/ou flammes

Lumière

10.5. Matières incompatibles

Acides forts

Agents oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Aucun connu.

Voir la section 5.2 pour les produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les renseignements ci-dessous peuvent ne pas correspondre à la classification du produit à la section 2 si une autorité compétente exige des classifications précises pour certains ingrédients. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas se refléter dans la classification du produit et/ou dans les signes et symptômes d'exposition, notamment parce qu'un ingrédient peut être présent sous le seuil d'étiquetage, qu'il peut ne pas être disponible pour l'exposition ou que les données peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble.

11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

D'après les données d'essai et/ou l'information sur les composants, ce produit peut entraîner les effets sur la santé suivants :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires : les signes/symptômes peuvent comprendre la toux, les éternuements, l'écoulement nasal, les maux de tête, l'enrouement ainsi que des douleurs au nez et à la gorge. Peut causer d'autres effets sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Un contact avec la peau lors de l'utilisation du produit ne devrait pas provoquer d'irritation importante.

Une exposition prolongée ou répétée peut causer :

SoluPrep (0,5 % - 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)

Dégraissage cutané : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, des démangeaisons, un assèchement et des gerçures de la peau. Réaction allergique cutanée (non induite par la lumière) chez les personnes sensibles : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur, un gonflement, des cloques et des démangeaisons.

Contact avec les yeux :

Irritation oculaire sévère : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur marquée, un gonflement, de la douleur, du larmoiement, un aspect trouble de la cornée et une vision diminuée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Peut entraîner d'autres effets sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets sur la santé :**Une exposition unique peut affecter certains organes cibles :**

Dépression du système nerveux central (SNC) : Les signes/symptômes peuvent inclure des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, un manque de coordination, des nausées, un temps de réaction ralenti, une parole pâteuse, une sensation d'euphorie et une perte de conscience.

Données toxicologiques

Si un composant est mentionné à la section 3, mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données sont insuffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie d'exposition	Espèce	Valeur
Produit global	Inhalation – vapeurs (4 h)		Aucune donnée disponible; ATE calculée >50 mg/l
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible; ATE calculée >5 000 mg/kg
Alcool isopropylique	Cutanée	Lapin	DL50 12 870 mg/kg
Alcool isopropylique	Inhalation – vapeurs (4 heures)	Rat	CL50 72,6 mg/l
Alcool isopropylique	Ingestion	Rat	DL50 4 710 mg/kg
Digluconate de chlorhexidine	Cutanée	Lapin	DL50 > 5 000 mg/kg
Digluconate de chlorhexidine	Ingestion	Rat	DL50 2 000 mg/kg

ATE = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèce	Valeur
Alcool isopropylique	Plusieurs espèces animales	Aucune irritation significative
Digluconate de chlorhexidine	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves/irritation

Nom	Espèce	Valeur
Alcool isopropylique	Lapin	Irritant sévère
Digluconate de chlorhexidine	Lapin	Corrosif

Sensibilisation cutanée

Nom	Espèce	Valeur
Alcool isopropylique	Cochon d'Inde	Non classé
Digluconate de chlorhexidine	Humain et animal	Certaines données positives existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour une classification

SoluPrep (0,5 % - 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)**Sensibilisation respiratoire**

Pour le ou les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données sont insuffisantes pour permettre une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Résultat
Alcool isopropylique	In vitro	Non mutagène
Alcool isopropylique	In vivo	Non mutagène
Digluconate de chlorhexidine	In vitro	Non mutagène
Digluconate de chlorhexidine	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Voie	Espèce	Résultat
Alcool isopropylique	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais elles sont insuffisantes pour permettre une classification
Digluconate de chlorhexidine	Ingestion	Plusieurs espèces animales	Non cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Résultat	Espèce	Résultat du test	Durée d'exposition
Alcool isopropylique	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Alcool isopropylique	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	DME0 9 mg/l	pendant la gestation
Digluconate de chlorhexidine	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	DSENO 30 mg/kg/jour	pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Résultat	Espèce	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Alcool isopropylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Humain	DSENO non disponible	
Alcool isopropylique	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais elles sont insuffisantes pour permettre une classification	Humain	DSENO non disponible	
Alcool isopropylique	Inhalation	système auditif	Non classé	Cochon d'Inde	DSENO 13,4 mg/l	24 heures
Alcool isopropylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Humain	DSENO non disponible	intoxication et/ou mésusage
Digluconate de chlorhexidine	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais elles sont insuffisantes pour permettre une classification	dangers pour la santé semblables	DSENO non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Résultat	Espèce	Résultat du test	Durée d'exposition
Alcool isopropylique	Inhalation	rein et/ou vessie	Non classé	Rat	NOAEL 12,3 mg/l	24 mois
Alcool isopropylique	Inhalation	système nerveux	Non classé	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Alcool isopropylique	Ingestion	rein et/ou vessie	Non classé	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	12 semaines
Digluconate de chlorhexidine	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais elles sont insuffisantes pour permettre une classification	Chien	NOAEL 0,89 mg/kg/jour	1 an
Digluconate de chlorhexidine	Ingestion	système immunitaire	Non classé	Lapin	NOAEL 71 mg/kg/jour	2 ans

SoluPrep (0,5 % - 2 % CHG, 70 % IPA) (liquide clair) (100.26, 101.02, 101.06, 101.07, 102.02, 102.03, 102.08, 103.14, 103.15)

Digluconate de chlorhexidine	Ingestion	système hématopoïétique reins et/ou vessie	Non classé	Rat	NOAEL 71 mg/kg/jour	2 ans
------------------------------	-----------	--	------------	-----	------------------------	-------

Danger d'aspiration

Pour le(s) composant(s), soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données sont insuffisantes pour permettre une classification.

Veuillez communiquer avec l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué à la première page de la FDS pour obtenir des renseignements toxicologiques supplémentaires sur ce produit et/ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Une destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de combustible additionnel durant le procédé d'incinération. Comme solution de rechange, recourir à une installation d'élimination des déchets autorisée et acceptable. Les fûts/barils/contenants vides utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances/mélanges/préparations classés comme dangereux selon la réglementation applicable) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux, sauf indication contraire des règlements applicables en matière de déchets. Consulter les autorités réglementaires compétentes afin de déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour les renseignements sur le transport, visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou composez le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

SECTION 15 : Information réglementaire

15.1. Règlements/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange

État des inventaires mondiaux

Tous les ingrédients chimiques pertinents de ce produit figurent à l'Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS), ou sont des polymères exemptés dont les monomères sont inscrits à l'EINECS. Pour en savoir plus, communiquez avec 3M. Les composants de ce produit respectent les dispositions de la Korea Chemical Control Act; certaines restrictions peuvent s'appliquer. Pour plus de détails, communiquez avec la division des ventes. Les composants de ce produit respectent les dispositions du National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS) de l'Australie; certaines restrictions peuvent s'appliquer. Pour plus de détails, communiquez avec la division des ventes. Les composants de ce produit satisfont aux exigences de déclaration des nouvelles substances de la LCPE (CEPA). Ce produit est conforme aux Mesures relatives à la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients figurent à l'inventaire IECSC de la Chine ou en sont exemptés.

SECTION 16 : Autres renseignements

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour aider le personnel d'intervention d'urgence à gérer les risques associés à une exposition aiguë de courte durée à un matériau lors d'un incendie, d'un déversement ou d'une situation d'urgence semblable. Ces cotes reposent surtout sur les propriétés physiques et toxicologiques intrinsèques du matériau, mais tiennent aussi compte des propriétés toxicologiques des produits de combustion ou de décomposition reconnus comme pouvant être générés en quantités importantes.

Santé : 2 Inflammabilité : 3 Instabilité : 0 Dangers particuliers : Aucun

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence afin de traiter les risques liés à une exposition aiguë de courte durée à une substance lors d'un incendie, d'un déversement ou d'autres situations d'urgence similaires. Ces cotes reposent principalement sur les propriétés physiques et toxiques intrinsèques de la substance, mais tiennent aussi compte de la toxicité des produits de combustion ou de décomposition dont on sait qu'ils peuvent être générés en quantités importantes.

Groupe de documents :	26-6011-6	Numéro de version :	17.01
Date d'émission :	2020/10/21	Date remplacée :	2019/03/22

Les renseignements figurant dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont réputés exacts à la date de publication. Le fabricant N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT D'UNE EXÉCUTION, D'UNE PRATIQUE COMMERCIALE, D'UNE COUTUME OU D'UN USAGE DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si le produit convient à l'usage visé et s'il est compatible avec sa méthode d'utilisation ou d'application. Compte tenu de la diversité des facteurs pouvant influencer sur l'utilisation et l'application d'un produit, dont certains relèvent exclusivement des connaissances et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit afin de confirmer qu'il convient à l'usage visé et qu'il est adapté à sa méthode d'utilisation ou d'application.

3 Les FDS canadiennes sont accessibles au www.3M.ca